

Nouvelles pratiques sociales



Le colloque du RQIIAC à Hull : un regroupement professionnel au seuil de la maturité

René Lachapelle

Volume 5, Number 2, Fall 1992

Relations interethniques et pratiques sociales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301186ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301186ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lachapelle, R. (1992). Le colloque du RQIIAC à Hull : un regroupement professionnel au seuil de la maturité. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2), 199–203. <https://doi.org/10.7202/301186ar>



Le colloque du RQIIAC à Hull : un regroupement professionnel au seuil de la maturité

René LACHAPELLE
Organisateur communautaire
CLSC du Havre

Les 4 et 5 juin 1992, 270 personnes ont participé au Troisième colloque du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants communautaires en CLSC (RQIIAC). Convoqué sous le thème *L'action communautaire en CLSC : des acquis, des défis*, l'événement s'est déroulé dans un climat particulièrement stimulant. La fierté de se regrouper était palpable et on sentait une complicité entre intervenantes, intervenants et personnes-ressources. Le colloque a été un temps fort dans une démarche de regroupement professionnel.

UNE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE EN ÉMERGENCE

L'objectif principal de la rencontre était de mettre en évidence l'identité professionnelle des intervenantes et intervenants communautaires en CLSC. En choisissant le thème, le comité d'organisation a voulu délibérément supprimer les points d'interrogation. Après six ans d'efforts pour constituer le

Regroupement, le moment semblait venu d'affirmer l'organisation communautaire en CLSC. Cette intuition s'est confirmée à Hull : les gens n'étaient plus sur la défensive, mais en démarche d'identité professionnelle. Misant traditionnellement pour la sauvegarde de leur action sur une forte implication dans leurs syndicats et de profondes solidarités avec les groupes communautaires de leur milieu, les intervenantes et intervenants communautaires se méfient instinctivement de toute démarche corporatiste. L'événement de Hull est l'indice du passage d'une conscience d'employés syndiqués militants à une conscience de professionnels reconnus, engagés dans la recherche d'un projet professionnel qui leur convienne.

La séance d'ouverture a fait appel à deux universitaires qui ont mis en perspective l'action communautaire en CLSC. Laval Doucet a invité les intervenantes et intervenants à se réconcilier avec leur statut de professionnels dans un réseau public. Quant à Harry C. Boyte, directeur du Project Public Life à l'Université du Minnesota, il a obtenu l'adhésion de l'auditoire en réaffirmant les principes démocratiques de l'organisation communautaire. Ces interventions marquaient d'une certaine façon la reprise des contacts avec la tradition nord-américaine inspirée d'Alinsky, dont l'organisation communautaire au Québec est largement partie prenante, mais que nous avons durant une vingtaine d'années laissée de côté au nom d'une analyse qui se voulait plus politique.

Les participantes et participants se sont reconnus non seulement dans les principes rappelés par Doucet et Boyte, mais aussi dans les ateliers d'expertise et de partage d'expériences de la seconde journée. En avant-midi, on proposait 11 ateliers thématiques sur des questions en débat dans le contexte de la réforme de la santé et des services sociaux. Au cours de l'après-midi, les participantes et les participants ont pu prendre de l'information sur 31 initiatives provenant d'autant de CLSC différents. Ces deux activités démontraient concrètement que les intervenantes et intervenants communautaires posent de bonnes questions, mais sont aussi capables de bons coups : il y a des acquis dans leurs pratiques. La plénière finale sur le thème du colloque a bouclé la boucle : l'assemblée a accordé un accueil positif au rapport-synthèse des ateliers sur les acquis et les défis de l'action communautaire en CLSC.

Les intervenants communautaires se sont reconnus dans les questions abordées non seulement parce que la préparation a été consultative, mais aussi parce qu'ils ont acquis une maturité et une confiance en eux-mêmes qui leur permettent d'établir des liens de solidarité basés sur la reconnaissance de leurs différences. Ils sont maintenant capables de se démarquer du courant institutionnalisant de l'approche communautaire. Cette identité professionnelle en émergence, bien que fragile encore, constitue un progrès majeur.

LE RÉSULTAT D'UNE DÉMARCHE PATIENTE

Il faut remonter à l'automne 1986, soit à la veille de la publication du *Rapport Brunet* en 1987, pour mieux apprécier le chemin parcouru par les intervenantes et intervenants communautaires en CLSC. À l'occasion du colloque de Victoriaville sur le développement communautaire (*Fais-moi signe de changement*) en 1986, un groupe d'intervenants communautaires en CLSC expriment le souhait que soit organisée une rencontre provinciale pour faire le point sur leur pratique. Le comité chargé de donner suite à cette requête, estimant que la situation de l'action communautaire en CLSC est mal connue décide de mener une recherche pour en dresser le portrait. Il s'associe des chercheurs de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Hull. L'année 1987 est consacrée à une démarche d'enquête dont les résultats servent de base à un colloque (*Quel vent vous (a)mène ?*) qui réunit plus de 300 personnes à l'Université Laval en mai 1988. C'est à ce moment que le RQIIAC est fondé.

L'action communautaire en CLSC devient un objet de recherche formelle avec le projet de Louis Favreau et de Yves Hurtubise (1988). Le Regroupement poursuit aussi la publication d'un bulletin de liaison, *Interaction communautaire*, qui diffuse quatre fois l'an des comptes rendus d'expériences et des réflexions sur les défis qu'ont à relever les intervenants sur le terrain. Un second colloque réunit en mai 1990 250 personnes à l'Université de Montréal sous le thème *L'avenir est au communautaire*. Alors qu'en 1988, la Fédération des CLSC n'avait voulu être associée à la naissance du Regroupement ni par le biais de la recherche ni par celui du colloque, en 1990, c'est le président de la Fédération, M. Maurice Payette qui, lors de l'ouverture du colloque, invite le RQIIAC à siéger à un comité mandaté pour produire un cadre de référence sur l'action communautaire en CLSC.

Cette invitation constitue à la fois une reconnaissance du Regroupement et une occasion pour les praticiens de faire valoir leur spécificité. Le résultat des travaux du comité ne rallie pas tous les intervenants et intervenantes communautaires en CLSC, mais offre une base de compromis sur laquelle il est possible de s'affirmer davantage. Le Regroupement sort renforcé de cette expérience d'autant plus qu'il manifeste aussi durant cette période une capacité de rejoindre et de mobiliser les intervenantes et intervenants par le biais d'activités régionales régulières.

C'est sur le fond de cette évolution qu'il faut inscrire le colloque de Hull. Résultat d'une convergence d'initiatives souvent bénévoles de diverses régions du Québec, le Regroupement a profité de la collaboration de chercheurs universitaires et du support de certains CLSC pour pallier la faiblesse de ses ressources matérielles. Ses activités rejoignent une majorité d'intervenantes et

d'intervenants des CLSC, mais ses revenus demeurent limités parce que l'adhésion se fait de façon volontaire et qu'on a délibérément opté pour une cotisation modeste. En effet, à la différence des corporations, le RQIIAC ne peut compter pour exister et se développer sur aucune mesure pouvant obliger les intervenantes et intervenants à y adhérer. Il dépend de sa capacité de répondre aux besoins des membres et de la détermination de son exécutif et de ses poteaux régionaux. Il ressemble en cela à sa base qui a toujours accordé plus d'importance à la démocratie et aux convictions militantes qu'au statut professionnel pour préserver son autonomie d'action avec les groupes issus des communautés locales.

LE RQIIAC AU LENDEMAIN DU COLLOQUE DE HULL

Sur la lancée du temps fort de Hull, le Regroupement doit relever le défi de soutenir une démarche professionnelle tout en demeurant une organisation à petits moyens.

Au cours de la décennie qui s'achève, l'organisation communautaire en CLSC a été menacée moins par les remises en question de l'extérieur que par la volonté de l'institution de se tailler une place dans le réseau des services de santé et des services sociaux. Pour la Fédération des CLSC, la réforme en cours constitue une réussite ; Marcel Sénéchal déclarait lors de la séance d'ouverture du colloque : « On n'a pas résisté au changement, on l'a fait ! » Et il ajoutait :

Il faut bien le constater après vingt ans : le développement des CLSC et de l'action communautaire est intimement lié. Il n'y a pas de CLSC sans les services médicaux, sans l'action communautaire, sans l'approche globale, communautaire et multidisciplinaire, sans une intégration du social et de la santé. Les CLSC et l'action communautaire sont là pour rester, pour occuper une plus grande place et se développer.

Son invitation à collaborer sur cette lancée à l'avenir des CLSC consacrait les efforts du RQIIAC. Mais c'est au quotidien qu'on continue dans les CLSC et dans certains documents de la Fédération à confondre l'organisation communautaire et l'approche communautaire, une pratique professionnelle et une philosophie d'intervention, des professionnels au service de la communauté et des techniques au service d'une institution. Le premier défi des intervenantes et intervenants communautaires, selon Raymond Cadrin, président sortant du Regroupement,

[...] c'est de mieux définir notre identité professionnelle, de ne pas la laisser banaliser et qu'elle ne soit pas définie par ceux et celles qui n'ont aucune base pour le faire [...] Avec les différentes tendances et nos réalités respectives, le

défi est bien présent de ne pas perdre l'essentiel de ce qui constitue l'action communautaire, de se rejoindre sur des bases communes et demeurer un véritable service auprès des divers groupes de population, de nos communautés locales et non une « simple boîte à outils ».

Les intervenantes et intervenants communautaires en CLSC ne sont d'ailleurs plus les seuls à vivre semblable dynamique de professionnalisation comme stratégie de résistance à une réduction de l'organisation communautaire au Québec. La reconnaissance des organismes communautaires comme partenaires des services sociaux et de santé place devant les mêmes questions nombre de « permanents » et surtout de « permanentes » de groupes communautaires. Face à l'enjeu de maintenir une autonomie qui préserve la qualité démocratique de l'action communautaire, le RQIIAC a fait la preuve de l'efficacité d'une démarche souple et têtue. Malgré le risque d'en échapper des bouts parce qu'on manque de ressources, le recul pris à Hull devant sa propre histoire lui a permis d'ancrer la conviction que le défi proposé par Jean-Pierre Deslauriers dans son mot de bienvenue à l'UQAH peut être relevé :

À mon avis, le principal défi qui se pose aux organisatrices et organisateurs communautaires ces temps-ci, que ce soit ceux des CLSC ou les autres, c'est la construction du Québec, rien de moins.

Voilà une perspective diamétralement opposée à tout corporatisme !